

# Info Château-Chalon

## ÉDITO :

Ce mois de mai a été marqué par un calendrier d'une certaine densité avec des travaux, des animations et les élections européennes qui ont mobilisé très faiblement les électeurs. Je voudrais remercier tout particulièrement les quatre personnes qui s'étaient portées volontaires pour accompagner les élus pour assurer les permanences en mairie. Vous trouverez dans ce bulletin les résultats de cette consultation, mais

aussi les échos du conseil municipal qui envisage d'entreprendre une réflexion sur la délicate question de la circulation et du stationnement dans le village en période estivale.

A lire aussi avec attention le petit rappel sur les concessions du cimetière car il semble que quelques familles n'ont pas encore confirmé le maintien de leurs concessions actuelles.

Ch. Vuillaume

L'émission « le village préféré des français » sera diffusée  
le mardi 01 juillet à 20h45

## Bulletin municipal n°65

juin 2014

Directeur de la publication : Christian Vuillaume

Mise en page : Patrick Nicod IPNS (Imprimé par nos soins)

Crédits-photos : Ch. Vuillaume, Patrick Nicod

téléchargeable sur [www.chateau-chalon.fr](http://www.chateau-chalon.fr)



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## **L'EFFERVESCENCE DES CRÉMANTS AU CŒUR DE CHÂTEAU-CHALON**

Notre village a accueilli le congrès national des crémants. 280 invités représentant huit délégations des régions viticoles françaises et du Luxembourg ont apprécié l'accueil chaleureux et original qui leur avait été réservé au cœur de notre petite cité. Le président national Jacques Cattin a dit et répété combien la formule retenue pour la soirée conviviale au cœur de Château-Chalon avait marqué ce congrès. Merci à toutes celles et ceux qui ont facilité cette organisation : aux vigneronnes de l'appellation mobilisés pour l'occasion, aux propriétaires qui ont mis à disposition les caveaux pour les dégustations, aux foyers ruraux du Louverot et des Amis de Château-Chalon pour le prêt de matériel et leur prestation en soirée, à Patrice Remond pour la décoration du chapiteau, à l'équipe d'emplois verts et aux employés municipaux pour leurs coups de mains précieux. Un merci tout particulier aux propriétaires de chambres d'hôtes car les congressistes qui découvraient ce type d'hébergement se sont félicité de la qualité de l'accueil.

L'édition 2014 de ce concours suivi par plusieurs journalistes étrangers qui s'est conclu par un pique-nique dans la cour de l'abbaye de Baume-les-Messieurs a largement contribué à valoriser notre territoire. Pari gagné !

## **LA VOIRIE RÉNOVÉE**

Après la rue de la Roche, c'est la rue de l'Église qui a fait l'objet d'un sérieux toilettage. Certes ce type d'intervention entraîne toujours quelques désagréments et nous remercions celles et ceux qui ont facilité la tâche de l'entreprise. Nous regrettons que les ouvriers aient subi quelques invectives car ils ne sont pour rien dans cette organisation. Oui le SJE est intervenu en avance sur le programme initialement prévu, mais cela a surtout permis de ne pas bloquer la rue durant le week-end. Enfin dernière information : ce type d'intervention « enrobé à chaud » ne peut s'effectuer qu'entre avril et septembre. Alors difficile d'intervenir en hiver !

## **POUR UN PLAN DE CIRCULATION**

A certaines périodes de l'année plus particulièrement, la circulation et le stationnement des véhicules automobiles dans le village font clairement problème. Chacun aura pu en juger durant le dernier week-end de mai. Aussi une commission municipale, ouverte aux habitants éventuellement intéressés, se met-elle en place. Elle fera des

propositions au conseil et suggérera des expérimentations réfléchies dans le souci d'améliorer les choses pour les résidents comme pour nos visiteurs. D'ores et déjà nous invitons les Castel-Chalonnais à faire preuve de responsabilité pour le stationnement de leurs propres véhicules. Ceux qui souhaiteraient participer à cette réflexion peuvent se faire connaître au secrétariat de mairie.

## LE CIMETIÈRE

L'aménagement du cimetière se poursuit avec le columbarium et le jardin du souvenir. Dans quelques semaines les dernières pierres taillées viendront compléter l'excellent travail réalisé par Claude Daumard.



A côté de cet espace nous allons installer un ossuaire et un caveau d'attente avant de remonter le mur d'enceinte.

Concernant ce même mur, chacun aura constaté qu'il présente de nouvelles faiblesses du côté de la Tour car un arbre semble bien le pousser tranquillement !

## DERNIER RAPPEL POUR LES CONCESSIONS

Concernant les concessions, certaines familles ont oublié de se manifester pour confirmer la réservation de leurs concessions au sein de notre cimetière. Sans réponse de votre part, votre emplacement deviendrait disponible. Merci de prendre contact avec le secrétariat de mairie dès jeudi 12 juin.

Pour celles qui ont réalisé la démarche, elles recevront le montant à régler auprès du Trésor public.

## QUELQUES ÉCHOS DE CONSEIL MUNICIPAL

Chiens divagants : il y a de plus en plus de chiens errants dans le village. Ces derniers marquent leur passage de façon peu agréable pour la propreté de certains espaces. Cette divagation se révèle dangereuse pour la circulation. Un rappel à la règle s'impose.

· Pré-enseignes : suite à l'ouverture de nouvelles chambres d'hôtes et restaurants, de nouveaux panneaux ont été commandés.

- SIARD : Les travaux d'amélioration de la collecte des eaux usées seront pris en charge par le SIARD (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Domblans). Cela aura une répercussion sur la facture des usagers. En moyenne, pour une consommation de 120m<sup>3</sup> cela représenterait une augmentation d'environ 20% sur la ligne assainissement.
- Logement de la cure : le logement.studio sera nettoyé et remis en état avant d'être proposé à la location.
- Projet de parking en bas du village : il avait été envisagé d'aménager un parking dans le bas du village. Mais après consultation des services techniques du conseil général, il était apparu

### **NOUVELLES CHAÎNES TV À PARTIR DU 13 JUIN**

6 nouvelles chaînes sont déployées à partir de vendredi 13 juin sur la télévision numérique terrestre. Les informations complémentaires se trouvent sur [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)

### **INSCRIPTIONS TRANSPORTS SCOLAIRES**

Deux possibilités d'inscription vous sont offertes :

- 1 – En retirant un dossier auprès de votre mairie. Celui-ci devra être retourné à la mairie de votre commune avant le 18 Juillet 2014.
- 2 – Via INTERNET en allant sur le site [www.jurago.fr](http://www.jurago.fr)

### **LA PRÉPARATION DU SPECTACLE**

Les amis de Château-Chalon qui enchaînent les répétitions ont commencé à occuper la place de l'Église pour anticiper certains aménagements nécessaires au futur spectacle de l'été. Début juillet les tribunes et les tours nécessaires aux éclairages seront installés. Voici les dates des spectacles : 11 - 12 - 13 ; 18 - 19 - 20 ; 25- 26 - 27 Juillet

### **INFOS CARTES AVANTAGES JEUNES**

La commune propose de participer à l'achat des cartes avantages jeunes pour les jeunes du village âgés de 11 à 30 ans. Cette carte, valable 1 an dans toute la Franche-Comté permet de bénéficier de réductions dans des domaines très variés (sport, culture, auto-école, sortie...) Les personnes intéressées sont priées de venir s'inscrire en mairie ou par mail ([mairie.chateau-chalon@wanadoo.fr](mailto:mairie.chateau-chalon@wanadoo.fr)) avant le jeudi 26 juin 19h. Le coût restant à votre charge s'élève à 3€

**SOIRÉE CONCERT** prévue le 25 juin sur la place de l'Église (harmonie de Lons)